

Les Socialistes échouent: les propriétaires respirent un peu

Christophe Aumeunier
Secrétaire général
de la CGI



Le parlement a voté en mai 2014 une loi qui permet la préparation de l'estimation des appartements et des villas dans le cadre de l'appréciation des éléments de fortune des propriétaires. Le Parti socialiste a trouvé opportun de déposer un projet de loi qui prévoyait une hausse linéaire de 20% des valeurs fiscales de ces logements.

Jeudi dernier, le Grand Conseil a largement refusé cette hausse fiscale,

voulue uniquement par les Socialistes et les Verts. Les valeurs fiscales de ces objets sont ainsi maintenues (sauf transfert de propriété) et ce, jusqu'en 2018.

A l'occasion du débat, il a été rappelé que le canton de Genève est la collectivité publique qui perçoit le plus d'impôts par contribuable, non seulement en Suisse, mais aussi en Europe. Il est donc évident que notre canton ne souffre pas d'un manque de recettes. Mais il vit une vraie crise des dépenses qui semble, pour le moment, non jugulée. En outre, la fiscalité des propriétaires est déjà très importante et rapporte plus de 500 millions de francs à l'Etat, sans compter l'immense part de

l'impôt sur la fortune (son importance ne semble pas pouvoir être évaluée par l'administration fiscale au sein de l'ensemble des éléments de fortune des contribuables). La dette publique, n'a cessé d'augmenter ces dernières années, quand bien même nous connaissions une situation économique très favorable. A titre d'exemple, notre voisin vaudois a profité de la prospérité pour, dans la même période, presque rembourser l'intégralité de sa dette et, ainsi, de voir ses charges de fonctionnement allégées des intérêts y relatifs. Ceux-ci péjorent toujours plus les finances publiques genevoises.

Ainsi, il est opportun de suivre la ligne de la loi votée en janvier pour

mettre au point une nouvelle méthode d'évaluation qui puisse corriger certaines inégalités de traitement entre propriétaires. Ce correctif doit avoir lieu pour des raisons d'équité, tandis que, sur la globalité de l'opération, il n'est pas question de générer des recettes fiscales supplémentaires. La situation générale des propriétaires ne saurait être aggravée tant ils contribuent déjà de manière importante aux recettes de l'Etat. Messieurs David Hiler et Serge Dal Busco ont, en effet, précisé que cette réforme qui interviendra en 2018 sera globalement neutre.